Mouvement d'Entraide pour le Tiers Monde et la Coopération
Association régie par la loi du 01 07 1901

PARCOURS SOLIDAIRE VERS L'AUTONOMIE LINGUISTIQUE, SOCIALE ET L'EMPLOI

Fonds pour le Développement de la vie associative, Ville de Paris

PARCOURS SOLIDAIRE VERS L'AUTONOMIE SOCIALE, LINGUISTIQUE, FINANCIÈRE PAR ACCÈS À LA LANGUE ET À L'EMPLOI

LINGUISTIQUE, CONNAISSANCES, APTITUDES DE BASE ET PROFESSIONNELLES POUR JEUNES VULNÉRABLES

CONTENU

- **Oral/écrit jusqu'à A2, B1, certification, en un parcours alpha, FLE, visée professionnelle selon niveau d'entrée débutant ou avancé**
- **Accompagnement inclusif, solidaire vers l'autonomie personnelle et financière par accès à la société, à l'emploi, à la formation.**
- **Pédagogie multidisciplinaire avec suivi individuel, semi collectif adapté aux débutants et aux plus avancés isolés.**
- **Parcours professionnel : communiquer, élaborer le projet professionnel, connaître le monde du travail, le métier projeté, valoriser, acquérir compétences et aptitudes, évaluer, modifier mode de vie et comportement face à l'emploi, recherche d'emplois, approcher de métiers accessibles (BTP, jardinage, restauration, commerce distribution, entretien et autres secteurs).**
- **Plateau technique professionnel avec ateliers pratiques manuels pour contextualiser la communication en situation réelle de poste de travail et de vie quotidienne, développer gestes et aptitudes professionnelles, quotidiennes, cognitives (numérique, arts plastiques, dessin industriel, musique, jardinage, théâtre, mémorisation, vitesse, questions civiques et de citoyenneté).**
- **Compétences clés (calcul, acquis cognitifs et logiques, acquisition de connaissances et d'aptitudes de base pour l'emploi).**
- **Sensibiliser aux risques de pratiques parallèles, aux Valeurs de la République, lutter contre l'isolement et les dérives.**

OBJECTIFS

- **Débuter un itinéraire vers l'emploi, la formation professionnelle dans un secteur accessible, lutter contre les freins, atteindre les prérequis, mener à bien un projet d'accès à l'emploi validé par un organisme institutionnel du dispositif de droit commun.**
- **Premier maillon d'un parcours en amont de la formation professionnelle pour adultes avec projet initial et souhaitant travailler.**
- **Identifier les primo arrivants exclus de l'emploi et de l'intégration sociale.**
- **Identifier les freins multiples à l'emploi (langue, précarité, déficit scolaire, sans expérience pro, difficultés cognitives, isolement social, personnel)**
- **Atteindre le niveau oral, écrit, A2, B1 permettant la certification, l'intégration sociale de vie quotidienne et professionnelle.**
- **Indispensables aussi pour l'emploi : logique, connaissances de base, du monde du travail, du métier projeté, aptitudes de base, professionnelles, manuelles, autonomie personnelle, familiale, sociale, financière, codes sociaux, du monde du travail.**
- **Accompagner solidairement vers l'autonomie financière, personnelle, familiale, sociale, par un suivi individuel, semi-collectif, des ateliers techniques, appliquer une pédagogie multidisciplinaire individualisée tous niveaux, axer sur les risques de dérive**
- **Sorties positives vers un premier relais emploi/formation, offrir un lieu ressource entre deux emplois ou stages pour un emploi durable.**

PUBLIC

- **Jeunes 18-25 ans prioritaires avec autorisation de travail, orientés par prescripteurs, habitant les quartiers QPV de Paris et d'IDF.**
- **Primo-arrivants (- de 5 ans en France hors UE) dont réfugiés/BPI/BPT et migrants prioritaires.**

NIVEAU D'ADMISSION

- **Admission sans prérequis de niveau de jeunes exclus de l'emploi (Niveaux d'entrée CECRL : infra A1.1, A1.1, A1, A2).**

PROJET D'INSERTION PROFESSIONNEL

- **Admission soumise à la volonté de suivre un parcours de réinsertion mis en œuvre avec des partenaires locaux institutionnels, associatifs de suivi, des entreprises et des relais pour débuter un projet professionnel vers la formation et l'emploi et d'intégration sociale.**

VOLUME HORAIRE

- **20 heures par semaine à raison de 4 heures par jour pendant 5 jours (de lundi à vendredi 13h-17h).**

ACTION GRATUITE

- **Action gratuite et non rémunérée.**

APPORTER

- **Titre d'identité avec autorisation de travail,**
- **Fiche de liaison de l'institution de suivi indiquant le projet en cours validé** (extrait d'entretien, attestation, lettre)

Tests et inscriptions

Se présenter :

Tous les jeudis à 14 h.
5 bis rue Bichat 75010 Paris.
Métro Goncourt, ligne 11. Autobus : 20, 46, 75.
Entrées et sorties permanentes selon les besoins du projet d'insertion.

☎ 06 66 97 31 94 ou 07 64 42 67 86
✉ etm.entraide@live.fr - ⓘ etm-entraide.org

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
FDVA FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE
VILLE DE PARIS